

La Bibliothèque humaine

QU'EST-CE QUE QU'UNE BIBLIOTHÈQUE HUMAINE ?

Se raconter et s'écouter

Se raconter est un acte d'éducation populaire. Il est important d'encourager la parole, l'écrit autour d'actes qui incarnent des principes et des valeurs. La bibliothèque humaine, c'est plus se raconter plutôt que de raconter ce que l'on pense.

Cet exercice nous permet de privilégier le récit à l'argumentation. Les méthodes privilégiées au travers des récits de vie permettent d'exprimer des idées sur un mode narratif en invitant chaque participant-e à « se faire le conteur ou la conteuse de sa propre existence » !

Combien d'entre nous osent se raconter, nommer leurs engagements, leurs émotions, leurs petites et grandes résistances, les événements qui ont marqué leur vie, leur orientation professionnelle ?

Dans ce dispositif, il y aura donc des « livres » (personnes qui auront produit un écrit) et des lecteurs (personnes qui iront écouter les « livres »).

MISE EN ŒUVRE DE LA BIBLIOTHÈQUE HUMAINE

Trente personnes auront écrit une histoire vécue professionnellement au regard de la question : « Ils décrochent, ils s'accrochent... Comment maintenir l'accès au droit commun à l'éducation ? »

Chacune de ces personnes, accompagnée de son récit, constitue ce que nous appellerons dans la suite « un livre ».

Chaque « livre » sera installé dans une petite salle qui pourra recevoir jusqu'à 12 lecteurs maximum.

Des bibliothécaires accueilleront les lecteurs et leur proposeront la liste des « livres » disponibles. Elles orienteront les lecteurs (au nombre de 14 pour un livre) vers les salles où se trouve le « livre » qu'ils ont choisi.

A l'arrivée de ces derniers, le « livre » dira ou lira son texte pendant un temps n'excédant pas dix minutes.

L'écoute est silencieuse, il n'y a pas d'échanges entre les lecteurs et le « livre ». Les lecteurs pourront échanger de manière informelle entre deux « livres », s'ils le souhaitent.

La bibliothèque humaine sera ouverte pendant une heure trente. Les lecteurs ont donc la possibilité de lire plusieurs « livres » en retournant voir les bibliothécaires.

La rupture dans les parcours de formation

Jeudi 28 février, ce sera notre septième journée d'études commune entre l'ARIFTS et l'ESPE : des éducateurs spécialisés en 3e année de formation et des enseignants et personnels éducatifs du premier et/ou du second degré en formation, ainsi que des enseignants en formation spécialisée CAPPEI sont invités, à partir de questions communes ou clivantes, à se rencontrer dans l'exercice de leur (futur) métier respectif.

Travailler avec l'autre constitue pour chacun une chance pour mieux saisir son propre rôle et rendre explicites son fonctionnement comme le sens de ses missions ; découvrir des partenaires qui aideront à mieux penser son métier c'est-à-dire à le penser avec les autres.

C'est assurément et toujours l'ambition qui nous anime depuis la première journée d'étude.

« Comment se fait-il qu'il y ait un taux si important d'absentéisme ? Il y a de plus en plus d'élèves qui disparaissent de l'institution scolaire, que se passe-t-il ? Ils ne veulent plus se lever pour aller à l'école, comment faire ? ».

Autant de questions que se posent les professionnels de l'enseignement mais aussi ceux du travail social. Un même constat : le cadre scolaire ne permet pas à tous les élèves d'y trouver et d'y prendre leur place. Comment comprendre ce qui vient fragiliser voire casser la dynamique d'un parcours ? Pourquoi l'École ne parvient-elle pas à faire sens pour ces élèves qui s'en sentent exclus ? Comment accéder aux causes de ces échecs à la fois singuliers mais suffisamment massifs pour interroger les pratiques même de l'institution scolaire ? Comment faire, malgré tout, institution pour tenter, en coopérant entre professionnels, de re-tisser du lien entre ces jeunes et les savoirs, la formation, ré-ouvrir la possibilité d'une insertion sociale comme professionnelle ?

En favorisant la rencontre à partir de récits issus de nos expériences, nous faisons le pari de ne pas perdre de vue la complexité et la singularité des situations et d'ouvrir de nouveaux possibles.

Jeudi 28 février 2019

ESPE

4 Chemin de Launay Violette - 44300 NANTES



La rupture dans les parcours de formation
Ils décrochent, ils s'accrochent...
Comment maintenir l'accès au droit commun à l'éducation ?

www.espe-site-nantes.univ-nantes.fr

Cette journée est organisée conjointement par l'ARIFTS (Association régionale des instituts de formation en travail social) et l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) de l'académie de Nantes.

Jeudi 28 février 2019

ESPE

4 Chemin de Launay Violette - 44300 Nantes



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



assureur militant

La rupture dans les parcours de formation : ILS DÉCROCHENT, ILS S'ACCROCHENT... COMMENT MAINTENIR L'ACCÈS AU DROIT COMMUN À L'ÉDUCATION ?

9h00/9h15 **ACCUEIL**

9h15/9h30 **ENTRER DANS LA JOURNÉE, COMPRENDRE SES ENJEUX**
Mot d'accueil de l'ESPE ; Mot de la MAIF ; Ouverture de la journée par Christian Tallio et Florence Merlin Gouno

9h30/10h30 **LE DÉCROCHAGE : QUESTION SOCIALE ET ÉPREUVE SCOLAIRE, QUELS ENJEUX POUR LES PROFESSIONNELS**
Pierre-Yves Bernard, maître de conférence en Sciences de l'éducation à l'université de Nantes sur les questions de l'insertion professionnelle des jeunes, du décrochage scolaire et des politiques éducatives.
Marie Lesage, éducatrice spécialisée au S.E.M.A. (Service éducatif mixte pour adolescents) Association ETAPE
Après avoir interrogé les définitions institutionnelles du décrochage scolaire, nous montrerons l'hétérogénéité d'un phénomène trop souvent réduit à l'arrêt précoce de la scolarité. Nous aborderons les conditions sociales qui favorisent l'émergence des processus de rupture scolaire. Toutefois elles ne suffisent pas à rendre compte de l'expérience des jeunes concernés : nous aborderons la manière dont les jeunes témoignent de leur rapport à l'école. Enfin il s'agira d'explorer la collaboration institutionnelle et la manière dont elle se vit sur le terrain. Cette conférence s'appuiera sur les résultats de recherche en science sociale sur cette question du décrochage, et présentera une série de vignettes biographiques et d'expériences de terrain.

10h45/12h30 **BIBLIOTHÈQUE HUMAINE**
Sur deux temps de 45 minutes chacun, les participants sont invités à lire – écouter- des *livres* de la bibliothèque humaine (voir encadré) : au moins quatre *livres*, plus, s'ils sont gros lecteurs - auditeurs. Ils sont guidés par les bibliothécaires qui s'assurent de leur inscription auprès des *livres* de la bibliothèque humaine. Il y a trente *livres* dans cette bibliothèque. Quinze *livres* sont accessibles pendant le premier temps (10h45 à 11h30), quinze autres *livres* pendant le second (11h45 à 12h30). Ainsi les *livres* peuvent aller aussi lire d'autres *livres* de la bibliothèque humaine.

14h00/16h00 **ATELIERS MIXTES POUR ÉCHANGER**
Les participants sont réunis en petits groupes mixant les différents publics. Une dizaine de groupes (environ 20 étudiants/groupe) est constituée. Après avoir choisi une situation vécue ayant trait à une situation de rupture/de décrochage d'un jeune, il s'agira en petits groupes de 4/5 de cerner au mieux la situation-problème, d'en analyser les enjeux et d'ébaucher des pistes d'action.

16h00/16h15 **RETOUR SUR LA JOURNÉE EN ATELIER**

L'ARIFTS C'EST QUOI ?

L'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social (ARIFTS) forme depuis plus de 70 ans aux métiers du travail social et de la petite enfance.

Installée sur les deux sites d'Angers et de Rezé, elle offre chaque année à plus de 1000 étudiants et 3000 professionnels un projet pédagogique inscrit dans la formation tout au long de la vie (formation initiale et professionnelle, validation des acquis de l'expérience, apprentissage).

L'ARIFTS est le principal institut de formation autorisé à préparer aux diplômes d'État d'Assistant de Service Social, Éducateur de Jeunes Enfants, Éducateur Spécialisé, Éducateur Technique Spécialisé et Moniteur Éducateur dans les Pays de la Loire.

Ces diplômés peuvent faire l'objet d'une préparation spécifique aux métiers éducatifs et sociaux fondée sur l'accompagnement du parcours de formation et une réflexion sur le projet professionnel.

L'ARIFTS prépare également au CAP petite enfance, aux formations de l'encadrement et du management (CAFERUIS, CAFDES) ainsi qu'à la qualification de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, Maîtresse de Maison ou Surveillant de nuit.

L'ESPE C'EST QUOI ?

C'est l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation. C'est là que se forment les professeurs des écoles, les professeurs de lycées, collèges, et lycées professionnels, les conseillers principaux d'éducation. C'est une composante universitaire.

C'est là aussi que se forment les enseignants spécialisés. C'est une école académique avec cinq sites de formation départementaux, qui travaillent au sein des Universités de Nantes, Angers et Le Mans ; en lien avec le Rectorat pour le Second degré et les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale pour le premier degré.